La démarche d'écologie industrielle et territoriale de l' Agglo Seine-Eure

L’agglo Seine-Eure | Un territoire propice au déploiement d’une démarche EIT

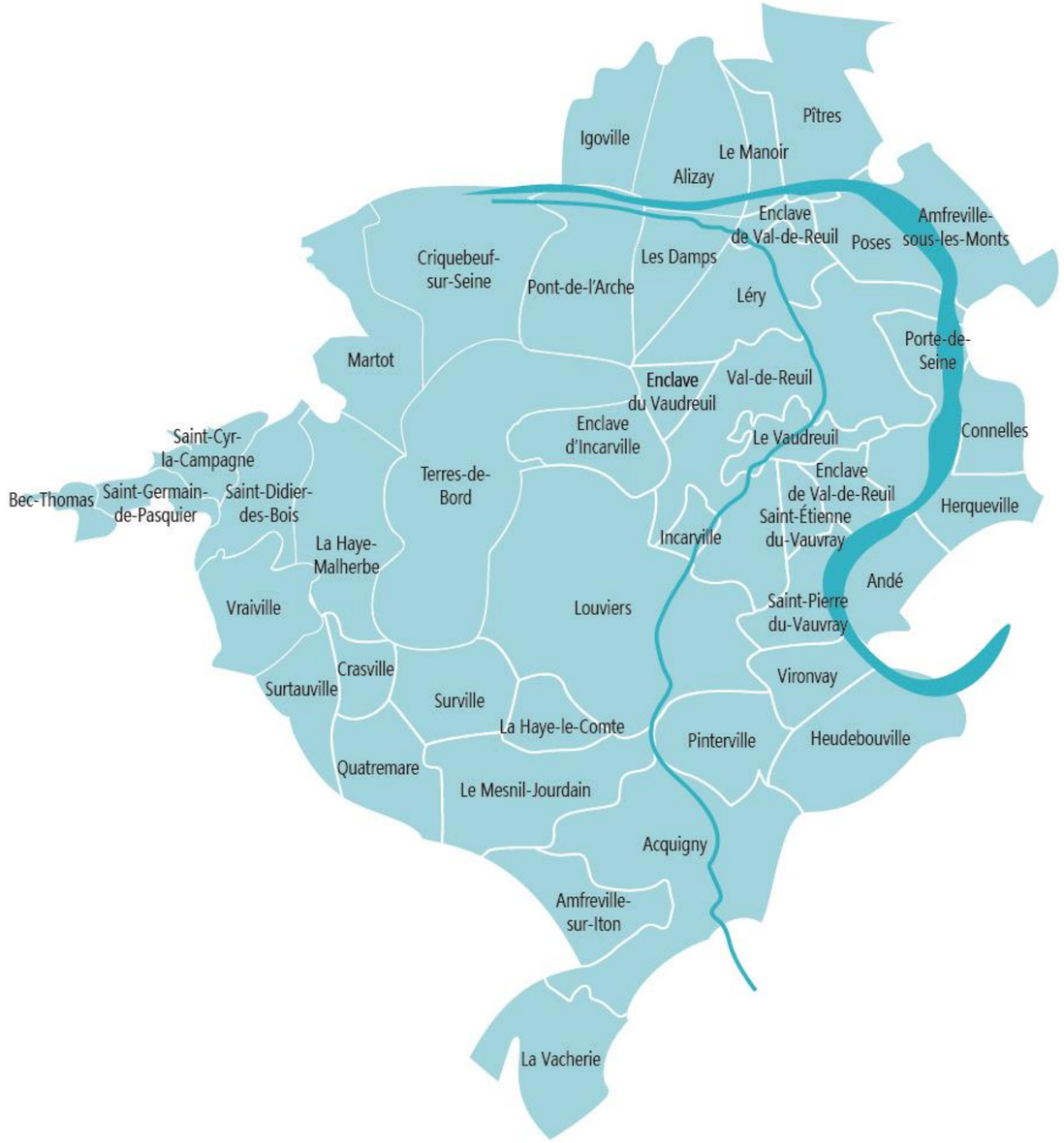

- 1er pôle économique de l’Eure
- 3eme pôle économique régionale
- 30 000 emplois
- 26 zones d’activités

L’écologie industrielle et territoriale

Un nouvel outil au service du développement économique du territoire

Formalisation d'une démarche EIT

Objectifs

- Favoriser un développement économique durable ;
- Accompagner les entreprises du territoire dans la mise en œuvre de projets de développement durable par la réduction de la mobilisation de ressources naturelles ;
- Renforcer l'attractivité et favoriser l'implantation de nouvelles entreprises ;
- Acquérir une meilleure connaissance des flux et des équipements du territoire.

Phase 1 : Expérimentation de la démarche PNSI

Les étapes clés :

1. Création d'un **groupe de travail «économie circulaire et RSE »**
   - entreprises,
   - partenaires du développement économique,
   - collecteurs de déchets

2. Un **atelier inter-entreprises** d'une demi-journée
   - 30 entreprises
   - 217 ressources identifiées

3. L'**accompagnement dans la mise en œuvre de synergies et impulsion de projets**
   - Accompagnement individuel des entreprises dans la mise en œuvre des synergies et l'identification de valorisations
   - Lancement de projets transversaux

Exemples de synergies

Unité de méthanisation

Des gisements identifiés dans le cadre de la démarche EIT

Lancement d’une étude de faisabilité

Une action transversale à la collectivité : propreté publique, assainissement, énergie renouvelable, économie circulaire.

BILAN

Initiation d'une dynamique

Points faibles identifiés

- Difficulté à maintenir la dynamique sur le long terme
- Mobilisation et mise en œuvre des synergies par les entreprises

Résultats et points forts

- Sensibilisation des entreprises du territoire,
- Elargissement du champ d'intervention de la collectivité montée de compétence des acteurs du territoire,
- Lancement d'une dynamique collective et mise en réseau des entreprises,
- Identification des flux du territoire,
- Déclenchement de projets transversaux : méthanisation, port fluvial

Phase 2 : Intégration des principes EIT dans la compétence de développement économique

Les axes de développement :

1. Une animation territoriale
2. Poursuivre la connaissance des flux territoriaux
3. Intégration des principes EIT au sein des outils de développement économique

Nos conseils pour | le lancement d'une démarche EIT

- Une démarche qui s'inscrit dans le long terme,
- Une animation locale en appui de la démarche,
- Mobiliser le service développement économique de la collectivité et intégrer les principes de l'EIT au sein de la politique de Développement Economique,
- Associer les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire.

Merci de votre attention

Avez-vous des questions ?